



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**  
**22 janvier 2025 à 18h00**

**Procès-verbal de la rencontre**

Rencontre 1<sup>1</sup>

**Membres du conseil d'établissement**

Valérie Brabant (membre-parent)

Abdallah Boutobba (membre-parent)

Danielys Del Valle Roque (membre parent)

Yeumbe Yadde Elhadji (membre-parent)

**Russel Aime Nzekwa (membre-parent-substitut)**

Françoise- Anne Thomas (directrice Victor-Doré)

Valérie Ayotte (représentante des enseignants)

Isabelle Beaudin (représentante des enseignants)

Sophie De Broeck (représentante des professionnels)

Isabelle Groulx (représentante du service de garde)

Catherine Boucher (représentante de la communauté)

	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Valérie Brabant (membre-parent)	X	
Abdallah Boutobba (membre-parent)	X	
Danielys Del Valle Roque (membre parent)	X	
Yeumbe Yadde Elhadji (membre-parent)	X	
<b>Russel Aime Nzekwa (membre-parent-substitut)</b>	X	
Françoise- Anne Thomas (directrice Victor-Doré)	X	
Valérie Ayotte (représentante des enseignants)		
Isabelle Beaudin (représentante des enseignants)	X	
Sophie De Broeck (représentante des professionnels)	X	
Isabelle Groulx (représentante du service de garde)	X	
Catherine Boucher (représentante de la communauté)	X	

**Invité(s)**

**1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

Le quorum est constaté

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour par la directrice, il est adopté à l'unanimité

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 novembre 2024**

Les membres du CÉ ont précédemment pris connaissance du PV de la rencontre du 6 novembre.

Il est adopté à l'unanimité

<sup>1</sup> Minimum de 5 rencontres par année scolaire

## **5. Objets pour fin d'approbation**

### **5.1 Formation obligatoire pour le CÉ, rappel**

La directrice rappelle aux nouveaux membres du CÉ qui sont les 5 parents l'exigence de suivre la formation. Le questionnaire FORMS est lu et rempli durant la rencontre. Deux parents ont commencé la formation en ligne. Madame Thomas s'engage à envoyer de nouveau le lien pour accéder à cette formation après la rencontre. Sauf les parents, tous les membres ont déjà suivi la formation.

### **5.2 Critères de choix de la direction de l'école Victor-Doré**

Madame Thomas explique aux parents que chaque année le CÉ doit identifier les critères de choix d'une nouvelle direction qui entrerait en poste à l'école. Le formulaire en ligne est rempli de façon consensuelle.

### **5.3 Plan de répartition des immeubles (PTRDI)**

La directrice explique aux membres du CÉ en quoi constitue le PTRDI. L'Acte d'établissement est présenté aux parents. Il n'y a pas de questions ni de commentaires et le formulaire en ligne est rempli.

### **5.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 24-25**

Madame Thomas présente le plan de lutte 24-25 aux membres du CÉ. Le premier plan de lutte de l'école a été élaboré l'année dernière et n'a pas été évalué, car l'équipe voulait l'expérimenter une année et en voir les résultats. En plus des différents outils et stratégies, les éducateurs spécialisés sont mis à contribution dans les moyens pour améliorer la capacité chez les élèves d'exprimer leurs émotions, ce qui est un enjeu pour eux. Le plan 24-25 sera évalué en juin 2025.

Le plan est adopté à l'unanimité

## **6. Objets pour fin d'information**

### **6.1 Projets et sorties**

Madame Thomas présente les nombreux projets et sorties qui seront offerts aux élèves cette année à l'aide des différentes mesures financières accordées à l'école. Chacun des secteurs bénéficie d'activités adaptées aux intérêts des enfants, ateliers de musique ou scientifiques, zoothérapie, spectacles divers. Ce sont les enseignants et les éducateurs spécialisés qui proposent des projets à la direction et au comité désigné qui les choisissent ensuite. Ces activités contribuent au dynamisme et au climat de gaieté qui règnent dans l'école.

### **6.3 Vaccination**

Le 18 février, les élèves de 9 et 10 ans pour lesquels les parents ont signé un consentement recevront les vaccins contre l'hépatite A et le VPH. Un horaire de vaccination sera élaboré. Les infirmières du CLSC Villeray se déplaceront à l'école.

### **6.4 Préparation de l'année scolaire 25-26**

Le processus de planification de l'organisation scolaire 25-26 s'amorce. Nous devons dans un premier temps faire une prévision de clientèle en considérant les départs d'élèves pour le secondaire ou d'autres écoles et en estimant le nombre de nouveaux élèves que nous devrions accueillir. Cette estimation est faite en fonction des dossiers reçus lors des dernières années. Ensuite, nous ferons la prévision du nombre de classes et d'enseignants et le plan d'effectif de tous les autres membres du personnel. Le budget prévisionnel de l'année prochaine sera présenté au CÉ en avril pour adoption.

### **6.5 Mesures ministérielles 30311 et 30812**

Madame Thomas présente ces deux mesures en lien avec la mise en place d'adaptations de mobilier, d'aides techniques ou l'achat de matériel informatique pour les élèves. Elle explique que considérant l'augmentation des

besoins et la diminution des mesures accordées, un comité existe pour chacune des mesures afin de prioriser les dépenses à engager. Ces comités sont constitués d'une direction, de professionnelles, de la réadaptation, des orthophonistes et de la cheffe du programme de réadaptation en ce qui concerne la mesure 30811. Les enseignantes ressources y participent aussi. Le CSSDM sait que les montants alloués ne sont pas suffisants pour combler toutes les demandes d'adaptations ou d'achat de matériel, mais nous avons l'accord de la directrice générale adjointe pour dépasser le budget lorsque cela est nécessaire. Cependant, la direction veut assurer un certain contrôle sur les dépenses du fait qu'il s'agit de gérer l'argent public. D'où la mise sur pied de ces deux comités décisifs.

7. Parole aux représentantes des enseignants  
Aucun point

8. parole à la représentante des professionnelles  
Aucun point

9. Parole à la représentante de la communauté (réadaptation)

Madame Boucher informe les parents sur la journée thématique concernant la scoliose « *ma colonne se contorsionne* ». Cet événement qui se déroulera le samedi 29 mars s'adresse avant tout aux parents, à la famille et à l'entourage d'enfants ayant une scoliose (idiopathique, neuro-musculaire, syndromique, congénitale ou infantile) qui désirent en apprendre davantage sur le sujet. La directrice a envoyé l'information comprenant le lien pour s'y inscrire par courriel à tous les parents.

10. Parole au service de garde  
Aucun point

11. Points divers

12. Fin de la rencontre : 19h28

**Abdallah Boutobba**

---

Abdallah Boutobba, président du CÉ

A handwritten signature in black ink, reading "Françoise Anne" followed by a stylized flourish.

---

Françoise-Anne Thomas, directrice